

Jura

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Valais

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE D'ÉTUDE POUR LA COORDINATION DES ASSOCIATIONS INTÉRESSANT LA FEMME VALAISANNE

En été 1974, la présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses cherche une Valaisanne susceptible de s'intéresser à la formation d'un « centre de liaison » en Valais.

Rapidement un groupe d'étude se forme, bilingue comme le canton, composé d'une juriste, d'une conseillère municipale, de présidentes ou membres d'associations importantes.

Son premier travail fut d'établir une liste de toutes les associations existant en Valais. Par le truchement des circulaires et des questionnaires envoyés, et au vu des réponses reçues, le groupe se rend compte qu'un centre de liaison, rattaché à l'Alliance féminine suisse, ne correspond pas à un besoin en Valais, en dépit du fait que nombre de Valaisannes fassent partie d'associations féminines ou mixtes. C'est pourquoi, il décide d'établir tout d'abord des contacts sur le plan de l'amitié... D'où : « la rencontre des Valaisannes » dans le cadre du Comptoir de Martigny. Cent cinquante participantes environ. L'intérêt est éveillé.

Au terme de cette première année de travaux d'étude et d'approche, le groupe cherche encore sa formule et reste ouvert aux suggestions que les associations voudront bien lui faire parvenir. Il remercie celles qui se sont donné la peine de répondre à ses lettres et questionnaires, qui ont permis la réussite de la rencontre de Martigny, et participé aux frais de cette journée.

Il estime son bilan positif puisqu'il a permis aux Valaisannes du Haut et du Bas, de la plaine et des vallées, de se rencontrer, de se connaître, d'ébaucher un dialogue et d'envisager, avec la collaboration des associations, des activités à réaliser en commun.

Françoise Bruttin

Neuchâtel

L'assemblée des déléguées du Centre de liaison

L'assemblée était précédée d'un souper fort sympathique, s'est tenue à Neuchâtel.

Dans son rapport d'activité, la présidente relève que l'Année de la femme a coïncidé, dans le canton de Neuchâtel, avec l'élection de Mme Robert-Challandes à la présidence du Grand Conseil et de Mmes Abplanalp, Hunziker et Jambé, présidentes des Conseils de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

La Journée des femmes neuchâteloises a renoué en novembre 1975 avec une ancienne tradition. Elle a contribué à étendre la renommée du CL, grâce à la collaboration enthousiaste de nombreuses sociétés féminines. Relevons l'exposé particulièrement fouillé et brillant de Mme Tilo Frey, ancienne conseillère nationale, qui a servi d'introduction à la table ronde « Femmes au travail — récession économique ».

Le public a été nombreux, attentif et il a posé des questions pertinentes. Il faut dire que le sujet était particulièrement brûlant en terre neuchâteloise et que bien des femmes se sentaient directement concernées.

Le comité du CL était trop partagé pour s'engager à soutenir l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. Il s'est donc borné à transmettre la documentation à ses membres, les laissant libres de récolter eux-mêmes les signatures des intéressées.

La consultation juridique répond à un véritable besoin, surtout en période critique. Le nombre des consultations est en légère hausse et Me Claudine Gabus-Steiner est chaleureusement remerciée des services qu'elle rend bénévolement aux femmes en difficultés.

Quant aux séminaires d'orientation personnelle, l'étude de leur mise sur pied est confiée à une commission composée de Mmes Denyse Ramseyer et Denise Wyss-Boudry. Un groupe d'animatrices de l'Ecole des parents s'y intéressent et offrent leur concours. Si les inscriptions le justifient, ces séminaires pourraient donc débiter au printemps.

Mmes Marg. Riggenbach et Nicole Kistler voient leur mandat arriver à expiration au sein du comité. Très

actives, ces deux personnes ont largement contribué à la relance du CL. La Présidente les remercie de leur dévouement.

Plusieurs propositions sont faites quant au thème de la conférence d'automne. Pour l'immédiat, le CL s'associe à la section de Colombier de l'ADF qui organise une conférence sur le nouveau droit de famille, par Mme Valentine Lenoir-Degoumois.

Après l'assemblée, Mme Marie-Josette Gern, présidente du groupe neuchâtelois d'Amnesty international a présenté cette organisation qui s'efforce d'intervenir partout où les droits de l'homme sont bafoués. Mme Claudine Spoerri a complété l'exposé en parlant de la torture, utilisée dans un grand nombre de pays à des fins diverses. Les deux oratrices ont lancé un émouvant appel afin que personne ne reste insensible à l'injustice, ne reste muet devant des pratiques indignes et qui frappent arbitrairement des milliers de nos frères humains.

Simone Schäppi

Vaud

Initiative populaire fédérale
pour l'égalité des droits
entre hommes et femmes

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

pour notre récolte de signatures dans le canton de Vaud.

En effet, le cap des 40 000 signatures étant maintenant dépassé, nous aimerions parvenir à l'objectif des 50 000 dans les plus brefs délais.

La réussite de cette récolte sur le plan cantonal dépend de votre collaboration. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir venir récolter des signatures avec vos amis et connaissances.

Inscrivez-vous auprès du secrétariat romand pour l'Initiative, case postale 16, Vésenaz, tél. (022) 52 18 09.

Des paroles certes, mais surtout des actes...

L'été prochain il y aura trois ans que le Centre de Liaison fribourgeois a pris son départ sous sa forme actuelle. Le moment de faire une rétrospective me paraît opportun.

De 20 associations que nous étions, nous groupons plus de 30 aujourd'hui. Notre premier désir — la création d'un planning familial — s'est réalisé tout dernièrement sous la dénomination de « Centre d'information Personnes, Couples, Familles ». La principale promotrice et présidente provisoire en est Mme Piera Fleiner, membre de notre comité.

L'été passé nous avons obtenu le statut consultatif pour les projets de lois cantonales. Nous avons donné notre avis au sujet de la future loi sur les allocations familiales et l'assurance maladie obligatoire. En ce moment nous étudions un projet de

loi pour la promotion et l'aide à la jeunesse.

Du Département de l'intérieur nous avons obtenu des subsides pour organiser des cours d'économie familiale pour adultes. Le secrétariat en est confié à Mme Martha Beéry pour la partie allemande et à Mme Madeleine Rodi pour la partie française.

Durant l'Année de la femme, nous avons pris part à plusieurs manifestations : au Congrès de Berne dont nous étions membre associé. C'est le CLF qui a organisé le forum de la Journée de la femme fribourgeoise, qui a monté un panneau au Comptoir de Fribourg près duquel nous avons distribué de la documentation et un questionnaire.

Nous sommes devenues membres de la Communauté de travail des

Centres de liaison suisses et avons chargé Mme Gertrude Chablais de notre service de presse. Personnellement je fais partie du comité du Journal « Femmes Suisses ». Nous aurons également une personne de contact au journal « La Liberté ».

Il est vrai qu'il a fallu beaucoup de paroles pour en arriver là, bien des téléphones, des réunions, des déplacements, des écrits de toutes sortes, des moments de réflexion. Avons-nous réussi à améliorer la situation de la femme dans le canton de Fribourg ? Il me semble que le résultat parle de lui-même.

Un chaleureux merci à toutes celles qui d'une manière ou d'une autre ont apporté leur précieuse collaboration !

Suzanne Marny

Une femme, membre d'une Abbaye

Les Valdois de vieille souche savent que les « Abbayes » sont des bastions très masculins, fondés sur de très anciennes traditions et mesureront l'importance de la brèche faite dans ces coutumes par l'admission récente d'une femme : un membre de l'Abbaye du cordon blanc et vert a demandé au prési-

dent de pouvoir remettre son titre de membre à sa petite-fille Antoinette Ducret. Les statuts disant ceci : « peuvent être admis dans la société les citoyens suisses jouissant de leurs droits civiques », les membres de l'Abbaye réunis en assemblée générale à Moudon, ont accepté de reconnaître Mme A. Ducret comme membre à part entière. Voilà peut-être (du moins à notre connaissance) une des premières femmes d'une Abbaye !

FEMME PASTEUR, EST-CE DIFFICILE ?

Mme Vèrène Biber est pasteur de la paroisse allemande de Moutier depuis sept ans. 2000 paroissiens répartis dans 16 communes et sur quatre paroisses de langue française, dans un rayon de 10 à 15 kilomètres.

Seule femme dans le Jura à exercer le ministère, mère de famille, elle ne cache pas qu'il fallait être meilleure que les hommes pour pouvoir terminer ses études. Sur un ton paternaliste, combien de fois n'avait-on pas essayé de décourager les étudiantes en théologie... Autrefois, Mme Biber avait horreur du féminisme, aujourd'hui, elle a horreur du ghetto femmes (mais pas du féminisme en soi) : les choses se décentent.

MÉFIANCE... INJUSTIFIÉE

Être la meilleure en études est une chose, ensuite il faut encore faire face à des problèmes qu'un homme ne connaît pas. Le pasteur fait autorité, il est vénéral, écouté, suivi. La femme pasteur s'achoppe à des difficultés psychologiques : les paroissiens pensaient qu'ils étaient plus mal lotis avec un chef spirituel féminin ; un paroissien ne voulait pas qu'elle officie à son enterrement ; certaines réticences pour les mariages.

C'était le début, une barrière de méfiance à abattre vous donne le sentiment d'être vulnérable. D'ailleurs, il y a moins de gloire à être femme qu'homme dans le ministère. Mais c'est plus heureux aux yeux de Mme Biber !

CELLE QUI DÉRANGE

Quand on tient à l'immutabilité des choses, quand on attend un fonctionnaire et qu'il vous arrive une femme qui veut vous former, une femme qui brasse des idées, qui entre dans la vie des gens, ça dérange.

Les hommes ont dû se mesurer à l'image de la femme pasteur qui interroge ; la femme a l'impression qu'un pasteur donnera raison à l'homme et la femme se méfie de la femme qui est en même temps pasteur... Enfin, Mme Biber a remarqué des différences de comportement chez ses paroissiennes ; elles

avaient l'habitude de créer des séparations entre elles et les hommes. Cette attitude a disparu. L'auditoire presque exclusivement féminin des débuts est entré dans la mixité.

Donc, les choses changent mais pas seules. « Il faut briser une à une les images traditionnelles de la femme et créer des possibilités de communication plus libres, dit Mme Biber. »

« Quel programme ! Il a l'air d'être un double apostolat, sans compter que « les gens cherchent quelqu'un qui détient le pouvoir de résoudre leurs problèmes comme le médecin ou le juge... »

En conclusion, nous dirons que le rôle de la femme pasteur est sans doute l'un des plus difficiles à exercer compte tenu de tous les mythes qui entourent la profession d'abord, la femme ensuite.

A.-M. Steullet

Genève

Comment meubler sa vie après 40 ans ?

Causerie-débat de Madame Idelette Engel

Nombreuses sont les femmes qui, vers la quarantaine, ont le sentiment de vivre à vide. C'est un phénomène qui affecte surtout les mères de famille. Pourquoi ? Parce que, lorsque les enfants prennent leur indépendance, le rôle de mère touche à sa fin. Une autre phase de vie commence pour laquelle la plupart des femmes n'ont pas été préparées.

Elles ont donné le meilleur d'elles-mêmes aux autres pendant de longues années sans penser à leur propre avenir. Or, quand la maison se vide, le ménage et la télévision ne suffisent pas à remplir une vie. Com-

ment sortir de ce cercle infernal ? Comment orienter sa vie, lui donner un contenu nouveau, et par-là, un sens ?

L'Alliance de sociétés féminines suisses répond.

Elle organise, à Genève, à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, à Bâle, dans le Canton de Vaud, des groupes d'orientation personnelle dont le but est justement d'aider les femmes à trouver elles-mêmes une solution personnelle à leurs problèmes.

Très intéressante causerie au Liongon illustrant un sujet d'actualité.

Jura

Vaud

VENREDI 23 AVRIL, à 17 heures :
Lyceum-Club - Rue de Bourg 15

CAUSERIE Gabrielle FAURE
« En attendant Godot » de Samuel Beckett

VENREDI 14 MAI, à 18 h. 15 :

CONCERT

Denise PROBST, cantatrice, Gérard DOESSEGER, baryton, Liselotte BORN, pianiste
Dalcroze - Poulenc - F. Peyrot - Mendelssohn et Brahms